

Communiqué de presse

Paris, 11 Janvier 2016

FIN DE VIE : les professions de santé rappellent avec force deux notions fondamentales.

Alors qu'en France les parlementaires doivent examiner prochainement en Commission Mixte Paritaire la proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, les professionnels du monde de la santé tiennent à rappeler avec force deux notions essentielles et indissociables l'une de l'autre :

1. **Donner la mort ne relève en aucune façon de la compétence des professionnels de santé.** La mission fondamentale de tous les professionnels de santé restera toujours de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour apaiser les souffrances de chacun jusqu'au bout de sa vie dans le respect de son humanité.

Les français refusent de « mal mourir » ? Nous le refusons aussi. Pour éviter cela il est indispensable de développer la formation en soins palliatifs et prise en charge de la douleur de tous les professionnels de santé ainsi que la possibilité pour tous les citoyens de bénéficier de soins adaptés aussi bien au sein des établissements de santé, médico-sociaux, qu'à domicile. Il est également fondamental d'engager tous les soignants au développement de soins humains et de soins de support dès le début de la vie. Des moyens humains et financiers doivent être mis en œuvre en ce sens.

2. **Soigner représente toujours une rencontre humaine où la reconnaissance et la confiance mutuelle et réciproque sont primordiales.** La parole, la liberté et l'autonomie de chacun des protagonistes se confrontent et doivent mutuellement se respecter. Notre pratique quotidienne nous montre que soigner ne peut pas se réduire à la mise en œuvre d'une technique face à un symptôme (technique antalgique, anxiolytique, antipyrétique... voire sédative).

En effet, chaque situation, singulière et complexe, nécessite de travailler de façon interdisciplinaire avec si possible des accompagnants bénévoles ; c'est d'un art qu'il est question au cœur de l'humanité. Tous les jours, nous constatons que l'accompagnement de celui qui souffre est essentiel et apaisant.

Signataires du communiqué :

- *Ordre National des Infirmiers (ONI)*
- *Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support (AFSOS)*
- *Association Nationale des Gériatres et Gériatologues Libéraux (ANGGEL)*
- *Convergence Soignants Soignés*
- *Fédération Française des Associations de Médecins Coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO)*
- *Ligue contre le cancer*
- *Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)*
- *Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur SFETD)*
- *Société Française de Gériatrie et de Gériatologie (SFGG)*
- *Société Française de Médecine Générale (SFMG)*
- *Société Française de Psycho-Oncologie (SFPO)*
- *Société de Réanimation de Langue Française SRLF)*
- *Syndicat National des Professionnels Infirmiers (SNPI)*
- *Jusqu'à La Mort Accompagner la Vie (JALMALV)*
- *Association les petits frères des Pauvres*
- *Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs (UNASP)*

Contacts presse :

- Dr Charles JOUSSELLIN : 06 82 17 49 94
- Dr Jean-Marie GOMAS : 06 80 57 46 42
- Dr François BERTIN-HUGAULT : 07 89 25 97 28